

## **Les RACQUINGHEM**

### **Lignée de Jenne DE RACQUINGHEM (Sosa 1823 – Génération 11)**

1. Jenne DE RACQUINGHEM x Guillaume BOUVART
2. Jean DE RACQUINGHEM x Claire BROQUET
3. Anthoine DE RACQUINGHEM

### **Origine du patronyme**

Origine toponymique. Un seul nom de localité 'Racquinghem' est indiqué dans le dictionnaire topographique du Département du Pas-de-Calais établi par le Comte de Loisne.

### **Variantes du patronyme**

**Racquenghem, Racquinghen, ...**

### **Notes**

1. Un acte de vente du 05/05/1663 (acte n° 149) indique que Jérôme BOUVART est frère de Jacques, de Laurence, mariée à Jean Phles BOIDART, et de Jenne, mariée à Jean CONTART. C'est par cet acte qu'il est possible de remonter au couple Guillaume BOUVART x Jenne DE RACQUINGHEM. Le contrat de mariage du 30/06/1651 (acte n° 20) entre Jan COMPTART et Jenne BOUVART, tous deux d'Esquerdes, nous donne les parents de Jérôme.
2. Le contrat de mariage du 23/03/1611 (acte n°19) donne les parents de Jenne, Jean et Claire BROQUET.
3. Un acte de rente 04/11/1586 (acte n° 124) permet de savoir que Jean et Claire sont déjà mariés et qu'ils demeurent à Esquerdes.
4. Les centièmes de 1569 donne 5 DE RACQUINGHEM,
  - Maroie, veuve de Jacques DU BUR, à Nortbécourt,
  - Jehan, à Helfaut
  - Andrieu, Anthoine, Jean à QuelmesEsquerdes est entre Quelmes et Helfaut. Dans un contrat de mariage de 1583, deux frères, Anthoine et Andrieu DE RACQUINGHEM sont mentionnés : ils assistent leur soeur qui épouse Charles MOURIER, de St-Omer.
5. Autres informations issues des relevés de Ph. DERIEUX :
  - a. En 1584, Josse DU BUR est assisté de son oncle, Anthoine DE RACQUINGHEM, et de son cousin germain Jacques (Josse doit être le fils de Maroie, de Nortbécourt).
  - b. En 1567, Anthoine DE RACQUINGHEM, accompagné de son beau-frère, Anthoine (LORNE?) épouse Nicolle MOLLIN
  - c. En 1580, Gilles LE BRYE, assisté de Jehan DE RACQUINGHEM, son beau-frère, épouse Anthoinette DE RACQUINGHEM, assisté par Anthoine, son père, et Jacques, son frère.

## Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

- d. Entre 1566 et 1579, dans différents actes notariés, autres que les contrats de mariages, sont cités Jehan, laboureur, Andrieu, caron, et Anthoine, caron, tous demeurant à Quelmes.
  - e. Un acte intéressant en date du 15/12/1568 (rente n° 89) dans lequel sont mentionnés Jehan, Anthoine, Marie et Anthoinette DE RACQUINGHEM, enfants de feu Anthoine DE RACQUINGHEM, fils Jacques (Andrieu n'est pas cité).
6. C'est en me basant sur ce dernier acte que je suppose que le Jehan DE RACQUINGHEM, qui en 1586, est indiqué comme mari de Claire BROCCQUET, est le Jehan, fils du dit feu Anthoine, fils de Jacques. L'hypothèse est ténue. Il se pourrait, entre autres, que Jehan soit le fils de l'un de ceux qui sont cités dans les relevés de Ph. DERIEUX et qu'une génération nous ait échappé.

Fiche revue le 17/09/2018

### Additif

Ci-dessous un extrait de l'article publié sur mon blog le 12/03/2015 :

Ce mardi, j'ai aussi trouvé un acte de vente du 29/12/1547 dans lequel, devant les officiers de la seigneurie de Floiecqes, comparaissaient en leurs personnes Anthoine, Drieuette et Maroie DE RACQUINGHEM, demeurant à Esquerdes, tous enfants de défunt Jacques DE RACQUINGHEM, le dit Anthoine, âgé de 22 ans ou environ, Drieuette de 22 ans et la dite Maroie de 18 ans environ, tous enfants à marier, assistés d'Ernaud MERLEN, leur oncle et avoué (\*), demeurant audit Esquerdes ; et Pierre DU MOLLIN, demeurant à Bléquin, leur cousin germain. Un acte similaire est passé le 19/04/1548.

Je pensais d'abord qu'il s'agissait de l'Anthoine, fils de Jacques, figurant dans ma généalogie, et que je supposais père de Jean DE RACQUINGHEM, marié à Claire BROCCQUET. Pour ce, je me basais sur un acte du Gros des Notaires de St-Omer, relevé par Philippe DERIEUX, une rente du 15/12/1568 (n° 89) dans laquelle Jehan et Andrieu CAPPELLE, demeurant à Esquerdes, déchargeaient Jehan, Anthoine, Marie et Anthoinette, enfants de feu Anthoine DE RACQUINGHEM, fils Jacques.

Jehan, l'époux de Claire BROCCQUET, avait créé une rente avec sa femme le 04/11/1586. Il pouvait effectivement être fils d'Anthoine né vers 1525 et décédé avant 1569.

Plusieurs autres actes du Gros mentionnent un Anthoine DE RACQUINGHEM, dont

1. le contrat de mariage du 27/10/1567 entre Anthoine DE RACQUINGHEM, assisté par son beau-frère et Nicolle MOLLIN ;
2. le contrat de mariage du 07/07/1580 entre Gille LE BRYE, assisté par Jehan DE RACQUINGHEM, son beau-frère, et Antoinette DE RACQUINGHEM, assistée de son père Anthoine, et de Jacques, son frère.

Il y a donc deux Anthoine, celui décédé avant 1569, et celui qui marie sa fille en 1580. En supposant qu'elle avait 20 ans, ou plus, lors de son mariage, elle serait née en 1560 ou avant. Si son père était celui qui était cité dans la rente de 1568, il serait, lui, né avant 1540. Or, en 1548, Anthoine, fils de Jacques n'était pas marié. Donc, en 1568, il y avait bien deux Anthoine distincts, Anthoine, fils d'Anthoine, petit-fils de Jacques, et Anthoine, le père d'Anthoinette et de Jacques.. Aucun élément ne permet de déterminer lequel des trois Anthoine se marie en 1567. L'hypothèse qu'Anthoine, fils de Jacques, se remarie en 1567 avec Nicole MOLLIN, me paraît peu probable.

(...)

\* mari de Barbe DE RACQUINGHEM (rente du 03/11/1557 – n°6)